

PREMIERE REUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

La convocation au conseil d'arrondissement a été adressée, individuellement, à chaque conseiller par M le Maire de Paris, le lundi 30 mars 2026 pour la première réunion de la mandature, le 6 avril 2026 à 19 heures, conformément à l'article L.2511-25 du Code général des collectivités territoriales.

Un exemplaire de cette convocation a été affiché dans la mairie d'arrondissement, le 30 mars 2026

Cette convocation comporte l'ordre du jour suivant :

- Désignation des secrétaires de séances
- Election du Maire d'arrondissement
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints.

Le 6 avril 2026 à 19 heures, les membres du conseil de Paris Centre se sont réunis dans la salle des fêtes de la Mairie de Paris Centre, sur convocation adressée individuellement à chacun des conseillers le 30 mars 2026 par M le Maire de Paris et affichée à la porte de la mairie, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment des articles L.2122-4, L.2122-7, L.2122-7-2, L.2122-8, L.2122-10, L.2122-13, L.2122-15, L.2511-25, L.2511-25-1,

Etaient présents :

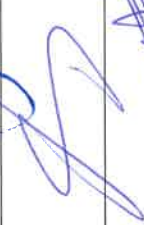
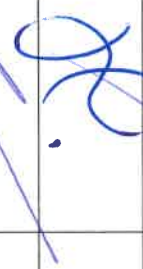
Karine BARBAGLI, Pierre BATY, Jimmy BERTHÉ, Pierrick BOULARNE, Amina BOURI, Dorine BREGMAN, Pauline CACHOUX, Luc FERRY, Martine FIGUEROA, Matthieu GASNIER, Franck GUILLORY, Sabine HAMMOND, Boris JAMET-FOURNIER, Benoîte LARDY, Anne LE CORRE, Pierre MONQUET, Cédric PANIZZI, Yohann ROSZÉWITCH, Béchir SAKET BOUDERBALA, Catherine TRONCA, Aurélien VÉRON, Ariel WEIL, Shirley WIRDEN

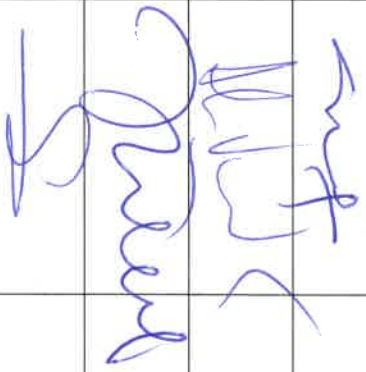
Mme Benoîte LARDY doyen d'âge, conformément à l'article L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance àheures.

Conseil de Paris Centre
Séance du 6 avril 2026

Élection du maire d'arrondissement – des adjoints
Émargements

Nom et prénom du conseiller	Élection du maire de secteur			Élection des adjoints		
	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour
Karine BARBAGLI						
Pierre BATY						
Jimmy BERTHÉ						
Pierrick BOULARNE						
Amina BOURI						
Dorine BREGMAN						

Pauline CACHOUX							
Luc FERRY							
Martine FIGUEROA							
Mathieu GASNIER							
Franck GULLORY							
Sabine HAMMOND							
Boris JAMET- FOURNIER							
Benoîte LARDY							
Anne LE CORRE							
Pierre MONQUET							
Cédric PANIZZI							
Yohann ROSZÉWITCH							
Béchir SAKET BOUDERBALA							

Catherine TRONCA							
Aurélien VÉRON							
Ariel WEIL							
Shirley WIRDEN							

DELIBERATION N° 2026 PC 06

Désignation des secrétaires de séance

Madame Pauline CACHOUX, Conseillère de Paris Centre et Monsieur Pierre MONQUET sont désignés secrétaires de séance à l'unanimité

DELIBERATION N° 2026 PC 07

Election du Maire de Paris Centre

Premier tour de scrutin

Le conseil d'arrondissement

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-4, L.2122-4-1, L.2122-5, L.2122-6, L.2122-7, L.2122-8, L.2122-9, L.2511-25,

Vu l'invitation de Madame Benoîte LARDY, Présidente de séance, à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire

Vu les candidatures de Monsieur Ariel WEIL

DELIBERE

Article unique : M. Ariel WEIL, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire Paris Centre

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :23

Bulletins blancs et nuls :4

Suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 19

Ont obtenu :

Ariel WEIL : 19

Ont signé les membres présents (feuille de présence)

DELIBERATION N° 2026 PC 08

Détermination du nombre d'adjoints au Maire d'Arrondissement

Le conseil d'arrondissement,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-25 et L.2511-25-1

Considérant que le nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement ne peut excéder 30% du nombre total des membres du conseil d'arrondissement sans toutefois être inférieur à quatre,

Considérant que la limite de 30% peut être dépassée pour la création de postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers dans la limite de 10% de l'effectif global du conseil.

Sur le rapport présenté par Monsieur Ariel WEIL, le Maire de Paris Centre,

DELIBERE

Article 1 : le nombre d'adjoints au Maire de Paris Centre dans la limite des 30% du nombre total des membres du conseil d'arrondissement est fixé à 6.

Article 2 : le nombre d'adjoints au Maire de Paris Centre chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers dans la limite de 10% de l'effectif global du conseil est fixé à 2

Article 3 : le nombre total d'adjoints au Maire de Paris Centre est fixé à 8

Votants : 23

Pour : 20

Contre : 3

Abstentions : 0

Ont signé les membres présents (feuille de présence)

DELIBERATION N° 2026 PC 09

Élection des adjoints au maire de secteur

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-4, L.2122-4-1, L.2122-5, L.2122-6, L.2122-7, L.2122-7-2, L.2122-8 L.2511-25 et L.2511-25-1,

Vu l'invitation de M. Ariel WEIL, à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages à l'élection des adjoints,

Vu les listes de candidatures,

DELIBERE

Article unique : La liste conduite par Mme. Karine BARBAGLI ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée élue.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :23

Bulletins blancs et nuls : 5

Suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 18

Ont obtenu :

Liste conduite par Mme. Karine BARBAGLI et composée de :

- Boris JAMET-FOURNIER
- Benoite LARDY
- Yohann ROSZEWITCH
- Shirley WIRDEN
- Franck GUILLORY
- Pauline CACHOUX
- Pierrick BOULARNE

Ont signé les membres présents (feuille de présence)